

Depuis le 12 avril 2016, le conseil départemental ne prend plus en charge les mineurs isolés étrangers tant qu'ils n'ont pas fait la preuve de leur minorité. Le 4 juillet 2016 était créé le DDAEOMIE, un dispositif dont le travail est de faire des mineurs isolés étrangers des sanspapiers comme les autres. Après quelques jours d'interrogatoires sur un mode policier et d'humiliations diverses, 80 % des jeunes qui y rentrent sont déclarés majeurs à partir de critères arbitraires et jetés à la rue sans ménagement.

Les jeunes continuent alors leur parcours d'obstacles jalonné de violences institutionnelles et de racisme d'État : ils tentent de faire reconnaître leurs droits en tant que mineurs en saisissant la juge des enfants et s'organisent au sein d'un collectif :

an a un conecui: Autonome

Les actualités du moment...

« Ce soir 18h, ... » le premier texto du 115, le numéro d'appel des accueils d'urgence, qui est difficilement joignable car saturé par de nombreuses demandes, mais accueillera tout de même C., notre nouvelle arrivée de la journée qui pourra au moins dormir au chaud ce soir. Le DDAEOMIE l'a mise à la rue ce matin. Elle ne sait pas lire le français, ne connaît pas Toulouse. Un jeune croisé dans la rue lui a parlé d'AutonoMIE et l'a emmenée jusqu'à nous ...Elle a besoin de nous pour se rendre au foyer... sur qui peut — elle compter ?? des jeunes l'accompagneront, comme ils ont été avant elle été accompagnés.

Parlons scolarisation...

d'apprendre un métier, de vivre.

La convention internationale relative aux droits de l'enfant reconnaît à tous les enfants le droit à la scolarisation (art. 28 et 29) et le code de l'éducation prévoit que « le droit à l'éducation est garanti à chacun » (art L111-1).

droit commun. Le droit d'aller à l'école. Le droit d'être soigné. Le droit d'avoir une place dans la société,

Pourtant, pour un MIE, être scolarisé relève toujours du défi : pour intégrer le système scolaire français, il faut prouver ses compétences (notamment en passant un test de compétences au CIO ou au CASNAV), trouver une place, avoir une assurance scolaire ... autant dire que c'est une vraie course d'obstacles. Et ce malgré une circulaire du 25 janvier 2016 qui prévoit que tous les enfants ont « droit à l'éducation quelle que soit (leur) situation administrative ».

L'accès à la scolarisation devrait être facilitée pour les MIE, d'autant plus que la formation est un élément déterminant pour l'obtention de papiers à la majorité.

En maintenant les MIE loin de l'école, l'État s'assure de couper ces jeunes de tout espoir de se construire un avenir, de s'émanciper par la connaissance et leur dénie la possibilité de s'intégrer parmi des pairs.

En refusant de délivrer les permis de travail aux jeunes en formation professionnelle par alternance, l'État organise leur exclusion.

Remercions tous les établissements qui accueillent des MIE et les accompagnent sur les chemins de l'éducation et affirmons bien fort :

Tous les jeunes doivent pouvoir aller à l'école !!!



Un jeune est jeune quelle que soit sa nationalité

Chroniques d'une expulsion

Les enfants de la Françafrique

75 rue Glacière

journal du collectif AutonoMIE

Parole de ... TRBLERU



Hier et aujourd'hui, nous avons été au cours de français avec D. et A.. Lundi, nous avons parlé des métiers avec J. et D.; on a conjugué des verbes au passé composé et nous avons fait des exercices.

Chaque jour, il y a des nouveaux qui sortent du DDAEOMIE. Ils les ont mis dehors. Avec l'aide d'AutonoMIE, ils nous accueillent et nous trouvent un avocat pour nos recours.

Aujourd'hui nous avons fait cours de maths. Nous avons travaillé sur des problèmes et la division. Nous avons appris ce que sont les dividendes, les diviseurs, les quotients et le reste . Nous avons aussi appris à vérifier les résultats. Ca semblait difficile, mais nous avons réussi.

Parole de ... PROF E S

Nous avons proposé aux jeunes un cours de français qu'ils ont aussitôt investi. Educs, fonctionnaires, ou profs à la retraite, nous sommes là pour accompagner ces jeunes, pour qu'ils puissent apprendre le français et être autonomes. A chaque cours, nous découvrons de nouveaux prénoms, visages, sourires, et cette incroyable soif d'apprendre qu'ils ont. A la fin du cours d'aujourd'hui, nous avons aussi pu inverser les rôles et c'est A. qui nous a donné un cours de géographie sur la Guinée et les langues principales qui y sont parlées, ainsi que celles des pays limitrophes. Cet échange transmission des savoirs est à chaque fois une richesse inestimable que nous ensemble. Bravo à tous ces jeunes et un grand merci!!

Le bruit du squat

En bas, dans la cuisine, la bouilloire siffle de chaud. Fourchettes, couteaux et cuillères tintinnabulent dans le panier. Les assiettes claquent contre le corps de bois de la table. Les dents croquent, faisant craquer le pain. Les langues s'élancent dans des débats sans fin.

Dehors, les camions passent et repassent sur l'avenue des États-Unis. La ville, bientôt, ronflera.

Chez nous, les portes s'entrouvrent, baillent, se referment en marées d'allées et venues. La mécanique du soir grince dans son huile de nuit.

Et petit à petit, le squat se tait. L'éternelle dispute entre Conakry et Abidjan attendra demain. On entend, derrière les angles des couloirs, le sillage feutré de ceux qui ne dorment pas. Un son de PNL. Booba grésillé par une radio planquée. Quelqu'un fredonne, en haut des escaliers, un chant venu de la brousse. Un autre fait quelques pompes sur le plancher grincant.

Et puis le sommeil vient, compose son silence et le joue à l'oreille des ombres.

Les murs craquent. L'espoir s'étire.

Les rêves arrivent et ils marchent sur la pointe des pieds.